

Le plan santé environnement pour la Corse en 25 actions



Coup d'œil sur les 25 actions

Axe 1 : Impulser une dynamique en santé environnement

N° action	Intitulé de l'action	Pilote de l'action
1	Réaliser un diagnostic régional partagé en santé environnement	ARS
2	Créer une instance régionale capable de gérer annuellement un appel à projets en sante environnement et assurer le suivi annuel de la mise en œuvre du prse ainsi que son évaluation finale	ARS
3	Créer des modules de formation pour les collectivités, en lien avec CNFPT	Collectivité de Corse
4	Développer des modules de formation Santé environnement (initiale et continue) dans l'enseignement général, technique et professionnel	CDC et DRAAF
5	Créer des ateliers de sensibilisation en santé environnement pour les scolaires	Rectorat
6	Sensibiliser à la santé environnement les jeunes parents et les professionnels de la petite enfance	PMI

Axe 2 : Créer un cadre de vie favorable à la santé

N° action	Intitulé de l'action	Pilote de l'action
7	Soutenir les alternatives au brûlage des déchets	DREAL et ADEME
8	Prévenir les conséquences des nuisances sonores liées aux activités de musique amplifiée	ARS
9	Soutenir les initiatives permettant de réduire les rejets atmosphériques des navires à l'approche et dans les ports	Collectivité de Corse
10	Promouvoir les initiatives de création d'espaces publics de plein air sans tabac	Ligue de Lutte contre le Cancer
11	Soutenir les initiatives permettant la promotion des mobilités douces. Accompagner les plans de mobilité	AUE
12	Améliorer la prise en compte de l'aléa amiante dans les documents d'urbanisme et de planification, en appui de la mise en œuvre du plan régional amiante	DREAL
13	Caractériser l'environnement des bâtiments et des projets d'aménagement urbain en vue de limiter les impacts sur la santé	AUE
14	Créer un observatoire régional des pesticides	OEC

Axe 3 : Etre bien chez soi

N° action	Intitulé de l'action	Pilote de l'action
15	Améliorer la coordination des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique	DREAL
16	Concevoir et porter une stratégie partagée d'information et de communication sur le renouvellement de l'air intérieur	ADEME et ARS
17	Sensibiliser les professionnels du bâtiment à la santé dans la construction et la rénovation énergétique	ADEME
18	Réaliser une campagne de mesures de la qualité de l'air intérieur dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments	AUE

Axe 4 : préparer l'avenir

N° action	Intitulé de l'action	Pilote de l'action
19	Réaliser un état des lieux multi matriciel sur les risques actuels et émergents. Mettre en place d'un réseau de veille	ARS et Collectivité de Corse
20	Accompagner la constitution en Corse d'une capacité de détection, d'analyse et de gestion des facteurs de l'environnement, orientée vers les phénomènes émergents pour les anticiper	ARS et Collectivité de Corse
21	Mettre en place un observatoire pollinique	ARS et DREAL
22	Etablir un plan régional de prévention, de surveillance et de gestion des efflorescences de cyanobactéries dans les plans d'eau, lacs et rivières	ARS et OEHC
23	Mettre en œuvre une stratégie partagée de communication, d'information et de mobilisation contre le risque moustique	ARS et Collectivité de Corse
24	Améliorer la gestion des pollutions microbiologiques des cours d'eau en tenant compte des usages	Collectivité de Corse
25	Renforcer les actions du territoire : sensibiliser les professionnels et le public aux risques actuels et émergents	Collectivité de Corse





FICHE ACTION N°1

REALISER DIAGNOSTIC REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT (DRSE)	
Contexte	En Corse, les acteurs ne disposent pas à ce jour d'un état des lieux partagé sur les impacts de l'environnement sur la Santé.
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un état des lieux en santé environnementale pour le territoire Corse. - Identifier les spécificités et inégalités de la région Corse sur les thèmes de la santé et de l'environnement.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Le DRSE dressera le contexte régional, traitera des pathologies en lien avec les facteurs environnementaux et présentera un état des lieux du contexte environnemental (qualité de l'air, eau, sols, bruit, etc.). - Des cartes synthétiques mettront en évidence le cumul des facteurs environnementaux et des nuisances en Corse. - Enfin, le DRSE évaluera les mesures des précédents PRSE (PRSE 3 compris) et formulera de nouvelles préconisations pour le PRSE 4.
Population cible	Tous publics
Porteur(s)	ARS
Principaux partenaires	DREAL, Collectivité de Corse, OEC
Indicateur(s)	Document finalisé et validé d'ici fin 2020
Référence PNSE3	Actions n°2, 4, 11, 44





FICHE ACTION N°2

CREER UNE INSTANCE REGIONALE CAPABLE DE GERER ANNUELLEMENT UN APPEL A PROJETS EN SANTE ENVIRONNEMENT ET ASSURER LE SUIVI ANNUEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRSE AINSI QUE SON EVALUATION FINALE	
Contexte	A la suite de l'état des lieux du diagnostic santé environnement, il est nécessaire d'organiser la démarche santé environnement dans la région corse.
Objectifs stratégiques	Définir le portage financier et la gouvernance de cette instance Identifier chaque année les axes prioritaires de travaux en santé environnement.
Description de l'action	Au regard de l'identification des enjeux en santé environnement en Corse, la création d'une instance régionale capable de gérer annuellement un appel à projets en santé environnement permettra aux acteurs de mieux travailler en réseau, de renforcer l'efficacité de leurs actions grâce à la mutualisation des moyens. Cette instance permettra également de donner de la visibilité et de simplifier les démarches pour les porteurs de projets. Cette instance assurera aussi le suivi annuel des actions du PRSE et son évaluation à l'issue de sa période de mise en œuvre
Population cible	Les acteurs du territoire en santé environnement
Porteur(s)	ARS
Principaux partenaires	DREAL, Collectivité de Corse
Indicateur(s)	Montants financiers engagés
Référence PNSE3	Action n°96





FICHE ACTION N°3

CREER DES MODULES DE FORMATION EN SANTE ENVIRONNEMENT POUR LES COLLECTIVITES, EN LIEN AVEC LE CNFPT. EN PARTICULIER SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT

Contexte	La prise en compte de la problématique santé environnement dans les documents d'urbanisme est limitée.
Objectifs stratégiques	Sensibiliser et former les élus des EPCI et les agents des services d'urbanisme à la prise en compte de la thématique santé environnement.
Description de l'action	Organiser des rencontres avec les élus des EPCI afin de présenter : <ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre les maladies vectorielles et le risque de développement de gîtes larvaires ; - L'amélioration ou la préservation de la qualité de l'air extérieur ; - La problématique de la gestion des DASRI ; - La problématique de l'amiante environnemental ; - L'amélioration ou la préservation de la gestion des eaux (ressource en eau, assainissement, eaux de loisirs) ; - L'amélioration de la qualité sonore de l'environnement et la gestion des risques liés aux champs électromagnétiques ; - Les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle ; - Les espaces de vie collectif naturels ou végétalisés (parcs, jardins potagers, etc.).
Population cible	Elus des EPCI, agents des services d'urbanisme
Porteur(s)	Collectivité de Corse
Principaux partenaires	ARS, DDTM, Office de l'Environnement de la Corse (pour les arthropodes potentiellement vecteurs de maladie)
Indicateur(s)	Nombre de rencontres organisées Nombre d'acteurs sensibilisés
Référence PNSE3	Action n°106





FICHE ACTION N°4

DEVELOPPER DES MODULES DE FORMATION (INITIALE ET CONTINUE) EN SANTE ENVIRONNEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
Contexte	Il est nécessaire de donner les clefs à la population afin d'agir pour préserver sa santé et son environnement. Cela passe par l'apprentissage et la formation qu'il convient de développer au niveau des organismes de formations professionnelles.
Objectifs stratégiques	Inscrire la santé environnement dans le cadre des parcours éducatifs. Diffuser des notions de santé environnement pour sensibiliser les adultes en devenir. Fédérer l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs autour de la santé environnement dans l'enseignement.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Former le public de l'enseignement à la connaissance des risques sanitaires en lien avec l'environnement et aux différentes thématiques prioritaires en région. - Créer des modules santé environnement pouvant être intégrés dans les programmes des formations initiales. - Diffuser des éléments d'information et organiser des actions de sensibilisation aux enjeux et aux bons gestes en matière de santé environnement auprès des différents publics de l'enseignement.
Population cible	Facultés et écoles, professionnels et futurs professionnels (de santé, du social)
Porteur(s)	Collectivité de Corse et DRAAF
Principaux partenaires	ARS, DDCSPP
Indicateur(s)	Nombre de modules de formation créés, nombre de personnes sensibilisées aux enjeux en santé environnement.
Référence PNSE3	Actions n°104 et 105





FICHE ACTION N°5

CREER DES ATELIERS DE SENSIBILISATION EN SANTE-ENVIRONNEMENT POUR LES SCOLAIRES	
Contexte	Il faut poursuivre les efforts en matière d'éducation afin de sensibiliser et d'informer les élèves aux enjeux de la santé environnementale.
Objectifs stratégiques	Sensibiliser le public scolaire aux enjeux de la santé environnementale.
Description de l'action	<p>1/ Réalisation d'un inventaire des outils et méthodes permettant de sensibiliser les scolaires et le grand public à la santé environnement par les différents intervenants possibles en particulier issus du monde associatif.</p> <p>2/ Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance de la population à la problématique de la santé environnement, des ateliers d'information seront réalisés dans deux cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers ludiques pour le public scolaire, permettant de diffuser les bons gestes au quotidien dans la cellule familiale. • Ateliers participatifs pour le grand public, à l'aide d'un outil d'animation permettant l'échange et la mise en situation. L'objectif étant d'encourager le public à adopter des gestes simples.
Population cible	Public scolaire
Porteur(s)	Rectorat
Principaux partenaires	CPIE, ARS, DDTM, Collectivité de Corse, Qualitair Corse, DRAAF, La Mutualité Française de Corse
Indicateur(s)	Nombre d'ateliers réalisés Nombre de participants aux ateliers
Référence PNSE3	Action n°106





FICHE ACTION N°6

SENSIBILISER A LA SANTE-ENVIRONNEMENT LES JEUNES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE	
Contexte	Les populations à risque, tel que les futurs et jeunes parents, doivent être informées sur les polluants de l'environnement quotidien, et les risques pour la santé du fœtus et du nourrisson afin de promouvoir les comportements favorables à la santé le plus tôt possible.
Objectifs stratégiques	Sensibiliser les jeunes parents et les professionnels de la petite enfance aux enjeux de la santé environnementale.
Description de l'action	<p>Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance de la population à la problématique de la santé environnement, des actions d'information et de formation seront réalisées, destinés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux jeunes parents : proposer des ateliers ludiques et pédagogiques permettant l'échange et la mise en situation, afin de les encourager par des conseils pratiques à adopter des gestes simples pour vivre dans un habitat plus sain et préserver ainsi la santé de leurs enfants. • aux professionnels de la petite enfance : proposer des sessions de formation et sensibilisation pour améliorer leurs connaissances sur le lien existant entre l'environnement et la santé du jeune enfant et leur permettre ainsi de relayer les informations reçues auprès des familles.
Population cible	Jeunes parents et professionnels de la petite enfance
Porteur(s)	PMI
Principaux partenaires	ARS, Collectivité de Corse, AUE, EPCI, La Mutualité Française de Corse
Indicateur(s)	Nombre d'ateliers réalisés et nombre de participants
Référence PNSE3	Action n°104





FICHE ACTION N°7

SOUTENIR LES ALTERNATIVES AU BRULAGE DES DECHETS	
Contexte	Suite à la mise en place de la communication et de la sensibilisation concernant le brûlage à l'air libre dans le PRSE2, la limitation du brûlage des déchets reste un enjeu sanitaire important dans la lutte contre la pollution atmosphérique.
Objectifs stratégiques	Améliorer la qualité de l'air.
Description de l'action	<p>L'objectif est de réduire les émissions liées aux brûlages des déchets du BTP, des déchets verts des communes et des particuliers. Notamment grâce aux actions suivantes :</p> <p>1/ ouvrir des plages horaires spécifiques aux artisans et entreprises du BTP sur les plateformes de tri / déchetteries.</p> <p>2/ contrôler les entreprises du BTP sur les débouchés de leurs déchets de chantier (facturation des déchetteries...).</p> <p>3/ Contrôler les chantiers et verbaliser quand il est constaté des brûlages illicites.</p> <p>4/ Mettre en œuvre à l'échelle communale des collectes de déchets verts ou des solutions alternatives (compostage individuel, broyage collectif...).</p>
Population cible	Particuliers Entreprises et artisans du BTP
Porteur(s)	DREAL et ADEME
Principaux partenaires	EPCI, ARS, OEC, les entreprises ou fédérations, CPIE, DRAAF (SRAF), DDTM
Indicateur(s)	Tonnages de déchets et déchets verts collectés et/ou traités
Référence PNSE3	/





FICHE ACTION N°8

PREVENIR LES CONSEQUENCES DES NUISANCES SONORES LIEES AUX ACTIVITES DE MUSIQUE AMPLIFIEE	
Contexte	Les expositions sonores peuvent nuire à la santé auditive dans un contexte d'écoute et de pratique de musiques amplifiées.
Objectifs stratégiques	Limiter les nuisances sonores pour la population.
Description de l'action	Dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS), prendre en compte les nuisances sonores et travailler sur des actions visant à améliorer l'environnement sonore et à limiter les pratiques à risques. Mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes en particulier afin de limiter le risque de déficit auditif.
Population cible	Populations riveraines
Porteur(s)	ARS
Principaux partenaires	Collectivité de Corse, les collectivités, le groupement de gendarmerie, la sécurité publique, le rectorat, les mutualités
Indicateur(s)	Nombre d'actions prises en compte dans les CLS et nombre d'actions effectivement réalisées
Référence PNSE3	Actions n°62, 63 et 103





FICHE ACTION N°9

SOUTENIR LES INITIATIVES PERMETTANT DE REDUIRE LES REJETS ATMOSPHERIQUES DES NAVIRES A L'APPROCHE ET DANS LES PORTS

Contexte	En Corse, les habitants et les touristes sont victimes de la pollution de l'air des navires. Les navires utilisent un carburant non raffiné et très soufre. Les allers et venues des navires à proximité des zones habitables s'avère polluant.
Objectifs stratégiques	Améliorer la qualité de l'air
Description de l'action	Soutenir toutes les initiatives permettant de réduire les rejets atmosphériques des navires à l'approche et dans les ports, notamment l'inscription de la Méditerranée en zone ECA.
Population cible	Population située à proximité des ports.
Porteur(s)	Collectivité de Corse
Principaux partenaires	DREAL, CCI, compagnies maritimes
Indicateur(s)	Inscription de la Méditerranée en zone ECA
Référence PNSE3	Spécificité régionale





FICHE ACTION N°10

PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE CREATION D'ESPACES PUBLICS DE PLEIN AIR SANS TABAC	
Contexte	Le tabac étant la première cause de cancer en France. En Corse, la sur-incidence de 27 % de cancer du poumon est admise. L'objectif est donc de diminuer la consommation du tabac en particulier chez les jeunes et de faire respecter la législation dans les lieux publics.
Objectifs stratégiques	Améliorer la qualité de l'air
Description de l'action	Par une action d'information utilisant les médias, rappeler la législation en matière d'usage du tabac dans les lieux publics ainsi que les risques encourus sur le plan de la verbalisation.
Population cible	Tous publics
Porteur(s)	Ligue de lutte Contre le Cancer
Principaux Partenaires	ARS, Collectivité de Corse, EPCI
Indicateur(s)	Nombre d'initiatives engagées
Référence PNSE3	/





FICHE ACTION N°11

SOUTENIR LES INITIATIVES PERMETTANT LA PROMOTION DES MOBILITES DOUCES. ACCOMPAGNER LES PLANS DE MOBILITE	
Contexte	Les modes de mobilité douce désignent des déplacements faisant appel à l'énergie musculaire et non motorisés. Ils ont donc une place majeure dans la recherche de solutions pour maîtriser les phénomènes de congestion automobile, de pollution atmosphérique ou d'engorgement des transports publics dans les agglomérations.
Objectifs stratégiques	Améliorer la qualité de l'air en zone urbaine.
Description de l'action	Soutenir les initiatives portées par les collectivités, notamment concernant les plans de mobilité, afin de promouvoir les mobilités douces.
Population cible	EPCI
Porteur(s)	AUE
Principaux partenaires	ARS, DREAL, ADEME
Indicateur(s)	Nombre d'initiatives engagées
Référence PNSE3	Actions n°50 et 100





FICHE ACTION N°12

AMELIORER LA PRISE EN COMPTE DE L'ALEA AMIANTE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION, EN APPUI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN REGIONAL AMIANTE	
Contexte	Le PADDUC n'a pas pu reprendre les éléments relatifs aux cartographies amiante, ce dernier renvoie à un travail spécifique de l'État pour la prise en compte de ce risque dans les projets d'aménagement de la Haute Corse.
Objectifs stratégiques	Préciser les contraintes vis-à-vis de l'amiante environnemental dans les documents d'urbanisme et de planification
Description de l'action	Le but est de prendre en compte le risque amiante lors des opérations d'aménagement du territoire en réalisant un porter à connaissance auprès des communes et des intercommunalités indiquant les contraintes associées aux 3 aléas.
Population cible	Communes et EPCI
Porteur(s)	DREAL
Principaux partenaires	ARS, OEC, DIRECCTE, DDTM 2B, BRGM
Indicateur(s)	Nombre de participants à la réunion d'information Nombre de porter à connaissances réalisés et transmis aux communes et EPCI
Référence PNSE3	Actions n°2 et n°3





FICHE ACTION N°13

CARACTERISER L'ENVIRONNEMENT DES BATIMENTS ET DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN EN VUE DE LIMITER LES IMPACTS SUR LA SANTE	
Contexte	<p>L'aménagement des rues (type d'axe routier, piste cyclable, espaces verts, etc.) et le type de constructions adjacentes (orientation, dimension, densité, etc.) impactent la qualité de l'air ainsi que l'ambiance sonore.</p> <p>Suivant le type de profil, la dispersion des polluants atmosphériques est variable. Il est primordial, lors de futures construction et/ou réaménagements urbains, de prendre en compte ce critère environnemental afin de limiter l'exposition des populations.</p>
Objectifs stratégiques	Améliorer la prise en compte des enjeux de santé environnementale dans les projets d'aménagement
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la dispersion des polluants atmosphériques (éviter les « rues canyons », etc.) et protéger les lieux publics extérieurs (créer des obstacles aux panaches, bâtiments « écrans », etc.). - Optimiser les nouvelles constructions (éloigner les bâtiments des sources de pollutions, ouvertures et aérations orientées vers les zones moins exposées, mettre en place des écrans végétalisés, etc.). - Modéliser les dispersions des polluants et réaliser des études de surveillance de la qualité de l'air pour valider les résultats.
Population cible	Population de Corse
Porteur(s)	AUE
Principaux partenaires	ARS, ADEME, Qualitair Corse
Indicateur(s)	
Référence PNSE3	Actions n°52 et n°99





FICHE ACTION N°14

CREER UN OBSERVATOIRE REGIONAL DES PESTICIDES	
Contexte	Différentes mesures sont actuellement réalisées en Corse tant sur l'eau que sur l'air, (agrumes, sol, etc.) mais les données ne sont ni centralisées, ni croisées.
Objectifs stratégiques	Mettre en réseau les acteurs du territoire autour de la question des pesticides.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêter auprès des agriculteurs, des chambres d'agriculture, des autres usagers (y-compris les collectivités) sur les modalités d'application et le type de produits phytosanitaires. - Exploiter les bases de l'ensemble des données de vente de produits phytosanitaires. - Valoriser la surveillance des pesticides dans les aliments, dans l'eau et dans l'air. - Recueillir auprès des populations les plus exposées aux phytosanitaires des données épidémiologiques avec par exemple l'aide de la MSA. - Renforcer la prévention : soutenir la MSA, ARACT, FRCA...dans leurs démarches de prévention des risques auprès des agriculteurs pour l'usage des phytosanitaires. - Accompagner la réforme sur la séparation entre la vente et le conseil.
Population cible	Agriculteurs, pépiniéristes, paysagistes Population limitrophes des zones potentiellement exposées
Porteur	OEC
Principaux partenaires	Collectivité de Corse, DRAAF, ARS
Indicateur(s)	Nombre de réunions organisées avec les acteurs Quantité de données récoltées
Référence PNSE3	Actions 29, 30, 31, 32, 41, 51, 85 et 86





FICHE ACTION N°15

AMELIORER LA COORDINATION DES ACTEURS DANS LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA PRECARITE ENERGETIQUE	
Contexte	<p>Le constat en Corse actuellement est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage insuffisant des situations d'habitat indigne ; - difficulté de traitement des situations rencontrées ; - travail en cours sur la modification des procédures du Code de la santé publique de lutte contre l'habitat indigne ; - travail en cours sur la modification du RSD concernant un habitat favorable à la santé ; <p>projet de loi sur le transfert de compétence de lutte contre l'habitat indigne vers les EPCI.</p>
Objectifs stratégiques	Mieux articuler les acteurs en charge de la lutte contre l'habitat indigne autour de situations individuelles (guichets uniques, pôles, etc.)
Description de l'action	<p>Améliorer le repérage et le traitement des situations d'habitat indigne et de précarité énergétique en organisant des rencontres avec les Elus des EPCI, les associations de maires et les acteurs de terrain (travailleurs sociaux et services d'aide à la personne) afin de présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les procédures administratives de lutte contre l'habitat indigne ; - les modalités de repérage des situations d'habitat indigne et de précarité énergétique.
Population cible	Associations des maires, Elus des EPCI, Travailleurs sociaux, Services d'aide à la personne.
Porteur	DREAL
Principaux partenaires	ARS, DDTM, DDCSPP, Collectivité de Corse, ADEME, AUE, EDF
Indicateur(s)	<p>Nombre d'EPCI rencontrés Nombre d'associations de maires rencontrées Nombre d'acteurs de terrain rencontrés</p>
Référence PNSE3	/





FICHE ACTION N°16

CONCEVOIR ET PORTER UNE STRATEGIE PARTAGEE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LE RENOUVELLEMENT DE L'AIR INTERIEUR.	
Contexte	La qualité de l'air intérieur est un enjeu sanitaire majeur car nous passons 80 % de notre temps à l'intérieur d'un bâtiment. Il est donc nécessaire de sensibiliser et de communiquer sur les moyens pour assurer une bonne qualité de l'air à l'intérieur des logements.
Objectifs stratégiques	Sensibiliser la population aux bons gestes à adopter concernant la qualité de l'air intérieur.
Description de l'action	Concevoir et porter une stratégie partagée d'information et de communication sur le renouvellement de l'air intérieur.
Population cible	Tous publics
Porteur(s)	ADEME et ARS
Principaux partenaires	DREAL, AUE, DDTM
Indicateur(s)	Nombre de vecteurs de diffusion de la campagne publicitaire (articles de presse, sports radio, affiches, réunions d'information, ...).
Référence PNSE3	Actions n°49 et 107





FICHE ACTION N°17

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT A LA SANTE DANS LA CONSTRUCTION ET LA RENOVATION ENERGETIQUE.	
Contexte	En Corse, nous constatons une méconnaissance des causes et des conséquences des impacts sur la santé, liées à la construction et la rénovation ainsi qu'une méconnaissance des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour conserver un habitat sain.
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la connaissance pour une meilleure appropriation ; - Diminuer la pollution de l'air intérieur lors de la rénovation et la construction.
Description de l'action	<p>Poursuivre les efforts en matière d'éducation en santé environnement dans le but de développer la connaissance, pour une meilleure appropriation et pour diminuer la pollution de l'air intérieur lors de la rénovation énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des journées de sensibilisation pour les professionnels du BTP ; - Valoriser les bonnes expériences/ Intégrer les notions de qualité de l'air intérieur dans les formations existantes ; - Recenser les outils de communication existants ou à créer ; - Faire des réunions par cibles ; - Créer et diffuser une plaquette sur la qualité de l'air intérieur.
Population cible	Professionnels du bâtiment
Porteurs	ADEME
Partenaire(s)	FFB, CAPEB, Chambres des Métiers et de l'Artisanat, CCI, AUE, DDTM
Indicateur(s)	Nombre de professionnels sensibilisés Nombre de brochures distribuées
Référence PNSE3	Action n°104





FICHE ACTION N°18

REALISER UNE CAMPAGNE DE MESURES DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LE CADRE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	
Contexte	<p>Dans le cadre de la PPE et du PREE, il est envisagé de détailler les objectifs de rénovation des bâtiments.</p> <p>Il apparait important d'inclure un module « air intérieur » à ces actions de rénovation, afin de surveiller les sources potentielles de pollution et vérifier que le renouvellement d'air est suffisant pour apporter un air neuf.</p> <p>Des mesures de radon sont par ailleurs déjà effectuées dans ce cadre.</p>
Objectifs stratégiques	Mieux connaître et améliorer la qualité de l'air intérieur
Description de l'action	<p>Dans le cadre de cette volonté de systématiser la prise en compte de cette problématique, ces mesures de l'air intérieur seront incluses au sein des appels à projet bâtiment de l'AUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AAP Efficacité énergétique des bâtiments pour les particuliers (ORELI) ; - AAP Efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaire (rénovation, construction neuve) ; - AAP efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaire (procédés de construction / rénovation à faible impact carbone).
Population cible	Population de Corse
Porteur(s)	AUE
Principaux partenaires	ADEME, ARS, DDTM
Indicateur(s)	Nombre de bâtiments testés
Référence PNSE3	Actions n°49 et 61





FICHE ACTION N°19

REALISER UN ETAT DES LIEUX MULTI MATRICIEL SUR LES RISQUES ACTUELS ET EMERGENTS. METTRE EN PLACE UN RESEAU DE VEILLE	
Contexte	Une mise en réseau des acteurs de l'environnement, de la surveillance de la santé humaine et animale permettrait de mieux identifier les risques pour la santé humaine, et mieux les gérer.
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance multimatricielle sur les risques actuels et émergents. - Faciliter la diffusion d'informations entre les secteurs de l'environnement, de la santé humaine et animale en application du concept One Health.
Description de l'action	<p>Les étapes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et trier les sources d'information en matière de risques émergents connus ou à venir - identifier les outils existants de sensibilisation aux risques émergents - identifier les partenaires (potentiellement producteurs de données et/ou intéressés par ces données) et les réseaux existants - identifier les besoins - créer, articuler ou renforcer les réseaux de veille et d'alerte avec une notion de transversalité : environnement, santé animale, santé humaine -
Population cible	Acteurs de l'environnement, de la santé animale, végétale et de la santé humaine
Porteur(s)	ARS et Collectivité de Corse
Principaux partenaires	DRAAF, OEC, DREAL
Indicateur(s)	
Référence PNSE3	Action n°48





FICHE ACTION N°20

ACCOMPAGNER LA CONSTITUTION EN CORSE D'UNE CAPACITE DE DETECTION, D'ANALYSE ET DE GESTION DES FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT, ORIENTEE VERS LES PHENOMENES EMERGENTS POUR LES ANTICIPER	
Contexte	En situation insulaire, la Corse est confrontée probablement avant d'autres régions française à l'émergence de maladies nouvelles et à l'apparition d'espèces envahissantes. Il existe des compétences dans le domaine de l'analyse, de la recherche, de la surveillance et de la gestion dans différents domaines de l'environnement en Corse, qui ont intérêt à faire converger leur expertise.
Objectifs stratégiques	Promouvoir une capacité locale d'analyse et de gestion des phénomènes émergents.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une capacité d'analyse : laboratoires pour analyser les phénomènes émergents (rapprochement entre les différents acteurs de l'analyse) - Valoriser l'expérience acquise sur le terrain dans la gestion de ces phénomènes (ex de Xylella, Bilharziose, cyanobactéries). - Améliorer et promouvoir la mise en réseau avec les acteurs locaux et sur le pourtour méditerranéen pour anticiper les phénomènes.
Population cible	Acteurs de l'environnement, de la santé animale, végétale et de la santé humaine.
Porteur(s)	Collectivité de Corse et ARS
Principaux partenaires	DRAAF, OEC, DREAL, OEHC, Universités
Indicateur(s)	Echéance d'analyse de la Bilharziose en Corse
Référence PNSE3	Action n°48





FICHE ACTION N°21

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE POLLINIQUE	
Contexte	Il manque des outils quantitatifs et qualitatifs en Corse. Seul un capteur existe à Ajaccio et il n'est pas représentatif de toute la Corse. Un observatoire permettrait de combler ces manques en multipliant les moyens de surveillance et de prévention.
Objectifs stratégiques	Réduire et prévenir le risque allergique.
Description de l'action	Coordination de l'observatoire pollinique selon plusieurs étapes : - Mise en réseau des référents scientifique et médicaux ; - Mise en réseau de la surveillance citoyenne ; - Mise en place des capteurs de mesures ; - Création de jardins d'observation.
Population cible	Personnes sensibles aux allergies polliniques et non sensibilisées car toute personne peut devenir allergique au cours de sa vie.
Porteur(s)	ARS et DREAL
Principaux partenaires	CPIE, Médecins allergologues, Associations, ORS, Collectivité de Corse, Qualitair Corse, OEC
Indicateur(s)	Nombre d'enfants sensibilisés Nombre de partenaires Nombre de capteurs créés Nombre de jardins d'observations créés Nombre de téléchargements de l'application Nombre de données collectées
Référence PNSE3	Actions n°8, 9, 10, 11, 12 et 48





FICHE ACTION N°22

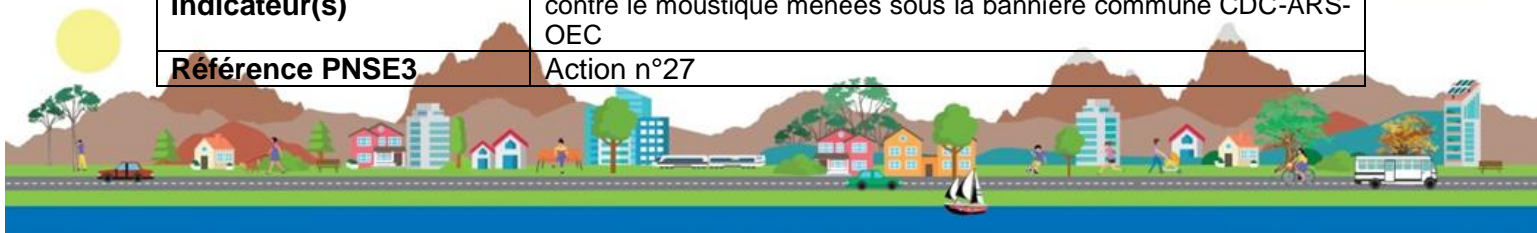
ETABLIR UN PLAN REGIONAL DE PREVENTION, DE SURVEILLANCE ET DE GESTION DES EFFLORESCENCES DE CYANOBACTERIES DANS LES PLANS D'EAU, LACS ET RIVIERES.	
Contexte	<p>Le risque des cyanobactéries est présent sur le territoire depuis plusieurs années. La présence de toxines est surveillée sur les plans d'eau où des blooms sont observés sans toutefois, pour l'heure, dépasser les seuils actuels notamment sur l'eau potable.</p> <p>Néanmoins, les seuils sont actuellement en cours de révision auprès de l'ANSES et devront être pris en compte.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Régionaliser le schéma départemental de prévention réalisé en Haute Corse. - Assurer le respect des prescriptions réglementaires instaurées par les arrêtés préfectoraux des ouvrages de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine.
Description de l'action	<p>Le schéma départemental de Haute Corse devra être étendu à l'ensemble de la région, plans d'eau, lacs et cours d'eau. Les seuils mis à jour et les conditions de surveillance devront être réévalués ;</p> <p>Une information du public utilisant les plans d'eau, lacs et rivières devra être faite par l'ARS mais aussi par les gestionnaires des plans d'eau.</p> <p>De plus, un suivi des impacts sur les milieux aquatiques (pêche) et les nappes alluviales (AEP) aval devra être effectué.</p>
Population cible	<p>Utilisateurs de plans d'eau, lacs et rivières Client en eau potable et en eau brute Gestionnaire des ouvrages de prélèvements</p>
Porteur	ARS et OEHC
Principaux partenaires	EDF, DRAAF, DDCSPP, Agence de l'Eau, OEC, DDTM
Indicateur(s)	<p>Nombre de dépassement des seuils définis par le plan d'eau et type d'alimentation (EB, AEP, Baignade) Nombre de carences constatées</p>
Référence PNSE3	/





FICHE ACTION N°23

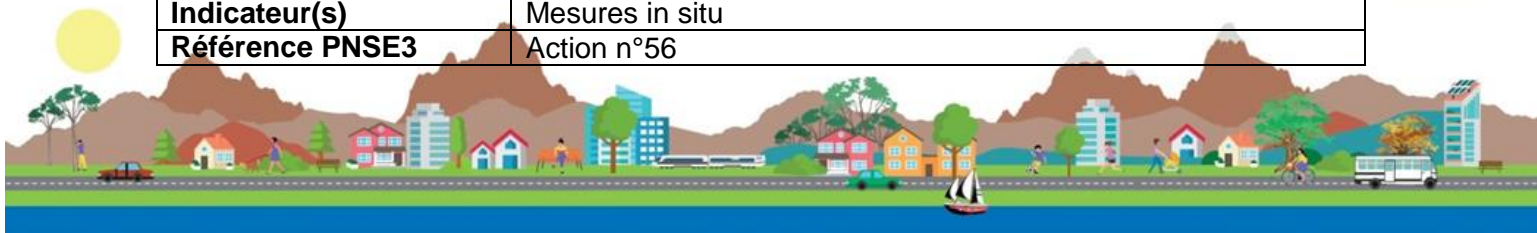
METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE PARTAGEE DE COMMUNICATION, D'INFORMATION ET DE MOBILISATION CONTRE LE RISQUE MOUSTIQUE	
Contexte	<p>Le risque moustique constitue une réalité en Corse. Il est source de nuisance importante, constituant une atteinte à la qualité de vie de ses habitants et de ceux qui y séjournent, mais aussi une menace pour la santé puisqu'il peut être potentiellement vecteur de maladies (dengue, chikungunya, Zika, fièvre jaune, paludisme) parfois graves et qui peuvent évoluer rapidement en épidémie, aux conséquences sanitaires, sociales et économiques lourdes.</p> <p>Compte tenu de la présence de moustiques dans tous les compartiments de l'environnement (espaces publics, espaces privés, lieux de travail, etc...) la lutte contre la prolifération de moustiques nécessite l'implication de tous. Le rôle des pouvoirs publics est d'aider à créer une culture collective et à adopter les bons gestes pour éviter leur prolifération.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - valider la stratégie partagée de communication, d'information et de mobilisation. - sensibiliser le plus grand nombre de personnes par des messages de lutte responsable contenant des bonnes pratiques à mettre en œuvre par chacun (grand public, professionnels, collectivités). - décliner les messages selon les publics visés et mettre en œuvre des actions de mobilisation communautaire.
Description de l'action	<p>Susciter une prise de conscience et améliorer les connaissances du grand public pour réduire les comportements à risque des personnes et inciter à limiter au maximum le développement des populations de moustiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valider officiellement la stratégie partagée de communication (CDC- ARS- OEC). - réaliser des actions de communication grand public en commun. - mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des différents publics cibles.
Population cible	<p>Grand public Etablissements et professionnels de santé Collectivités territoriales Socioprofessionnels Scolaires Entreprises Aménageurs</p>
Porteur(s)	ARS et Collectivité de Corse
Principaux partenaires	OEC, Préfecture, Rectorat
Indicateur(s)	Nombres d'actions de communication et d'information sur la lutte contre le moustique menées sous la bannière commune CDC-ARS-OEC
Référence PNSE3	Action n°27





FICHE ACTION N°24

AMELIORER LA GESTION DES POLLUTIONS MICROBIOLOGIQUES DES COURS D'EAU EN TENANT COMPTE DES USAGES	
Contexte	<p>Il y a un conflit potentiel d'usage, notamment sur les zones littorales, avec les activités agricoles et l'urbanisme (pression foncière, agriculture, rejets industriels/artisanaux). Il est nécessaire de s'adapter au changement climatique et à ses impacts potentiels sur la qualité des eaux (cyanobactéries, intrusions salines, ...). La régularisation administrative est effective pour 75 % des ouvrages et il faudrait vérifier l'application des prescriptions dans les zones à enjeux et de les faire appliquer le cas échéant.</p>
Objectifs stratégiques	Assurer le respect des prescriptions réglementaires instaurées par les arrêtés préfectoraux des ouvrages de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des profils de baignade et définir un plan d'actions. - Sensibiliser les élus locaux aux différents usages liés aux cours d'eau. - Sensibiliser les agriculteurs afin de limiter le piétinement des berges et soutien d'action physiques (poses de clôtures en retrait de berges, zones tampons enherbées, etc...). - Définir et soutenir la mise en place de parcours saisonniers des animaux d'élevage. - Gérer la collecte et le traitement des déchets issus de la transformation charcutière et issus de la chasse. - Assurer une assistance technique aux collectivités locales compétentes en matière d'assainissement des eaux usées : création et réhabilitation de stations d'épuration, mise en place fossés tampons, de traitements tertiaires dans le but de diminuer la charge bactérienne.
Population cible	Usagers des cours d'eau
Porteur	Collectivité de Corse
Principaux partenaires	ARS, SMAC, ODARC, DRAAF, DDCSPP, DDTM, DREAL, Fédérations et associations de chasse, Elus locaux, Lycées agricoles, Chambres d'Agricultures, OEC, Agence de l'Eau
Indicateur(s)	Mesures in situ
Référence PNSE3	Action n°56





FICHE ACTION N°25

RENFORCER LES ACTIONS DU TERRITOIRE : SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS ET LE PUBLIC AUX RISQUES ACTUELS ET EMERGENTS.	
Contexte	Des actions sont déjà existantes localement mais des dangers émergents sont identifiés pour lesquels il n'existe pas encore d'action en place.
Objectifs stratégiques	Faciliter les actions locales en mettant en réseau les différents secteurs (environnement, santé humaine, santé animale).
Description de l'action	<p>Réaliser un état des lieux des actions déjà existantes localement, des dangers émergents identifiés pour lesquels il n'existe pas encore d'action, des dangers émergents potentiels non identifiés mais représentant un risque réel.</p> <p>Parmi les actions locales existantes et les besoins locaux déjà identifiés : sélectionner les points concernant des dangers émergents réellement potentiels.</p> <p>Après cette phase de tri : renforcement des actions locales déjà existantes. Pour les dangers imminents pour lesquels aucune action locale n'a été menée pour le moment : identification des interlocuteurs et mise en réseau.</p>
Population cible	Acteurs de l'environnement, de la santé animale et de la santé humaine.
Porteur	Collectivité de Corse
Principaux partenaires	ARS, DRAAF, OEC
Indicateur(s)	
Référence PNSE3	actions n°32, 76, 77, 79, 81, 104, 105, 106, 107

